



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

### Logement

Question écrite n° 36575

#### Texte de la question

M Paul Chomat attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports sur la situation des personnels des foyers Sonacotra. Il lui indique que dans plusieurs foyers, en région parisienne et en province, les personnels sont massivement dans l'action pour défendre leurs emplois menacés par les projets, conduits par la direction de la Sonacotra, de privatisation et de rentabilisation à outrance. Le plan d'entreprise présenté par celle-ci prévoit dans une première étape le licenciement de plus d'un millier d'employés chargés de l'entretien des foyers. Leurs tâches seraient confiées au privé. Une deuxième et une troisième étapes aboutiraient au licenciement des personnels de service, des veilleurs de nuit et à d'importantes suppressions d'emplois parmi les personnels administratifs et d'encadrement. Cette affaire s'inscrit totalement dans les orientations antisociales développées à la Sonacotra depuis plusieurs années et qui aboutissent à des difficultés supplémentaires pour les résidents : c'est ainsi que les loyers ont augmenté en trois ans de 41 p 100, dans le droit-fil des orientations de la politique gouvernementale de hausses des loyers et de destruction du logement social. Il lui rappelle que les foyers Sonacotra sont financés à 80 p 100 par des fonds publics ou à vocation sociale - FAS, 0,72 p 100 logement. C'est pourquoi il lui demande quelle est la position du ministère dans ce conflit.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Chomat Paul](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 36575

**Rubrique :** Etrangers

**Ministère interrogé :** équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

**Ministère attributaire :** équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 février 1988, page 666